



## NOTE DE SERVICE

**Destinataires :** Professeures et professeurs de l'Université de Moncton  
Chargées et chargés de cours de l'Université de Moncton

**Auteur :** Gilles Roy, VRER 

**CC :** Denis Prud'homme, recteur et vice-chancelier et président du SAC  
Cadres académiques de l'Université  
Mélanie Roy, gestionnaire DGT-GTA

**Objet :** Décision du Sénat académique concernant les épreuves de contrôle sur les plateformes électroniques

**Date :** Le 30 octobre 2020

---

À sa réunion du 30 octobre 2020, le Sénat académique de l'Université de Moncton a adopté une résolution qui touche l'administration des épreuves de contrôle sur les plateformes électroniques (par exemple, Clic). Cette résolution interdit (1) l'utilisation des fonctions qui empêchent le retour aux questions précédentes et (2) le minutage individuel de chaque question.

Cette décision a été prise puisque l'utilisation de ces fonctions n'est pas fondée sur de bonnes pratiques pédagogiques. Être privé de l'option de voir l'ensemble des questions dans une épreuve de contrôle et de faire des retours en arrière pour réviser une réponse fait en sorte que les étudiantes et les étudiants peuvent sentir qu'elles et ils ne sont pas en contrôle de leur épreuve. De plus, ce contexte peut rendre difficile la détermination d'une stratégie adéquate pour réagir à l'ensemble de l'épreuve. La concentration de l'étudiante ou de l'étudiant risque d'être affectée. La mesure de l'atteinte des objectifs des apprentissages risque donc d'être faussée par ces autres variables.

Cette interdiction entre en vigueur au plus tard le jeudi 5 novembre. Dans la mesure du possible, il serait préférable qu'elle soit appliquée dès maintenant.

Vous trouverez en annexe un document préparé par le Groupe des technologies de l'apprentissage (GTA) qui présente des stratégies pour l'évaluation à distance et des options pour éviter le plagiat et la tricherie.

Voici la résolution adoptée par le Sénat académique :

**Considérant que** l'Université de Moncton se retrouve confrontée aux impacts de la pandémie de COVID-19;

**Considérant que** la RVD (Réunion des vice-doyennes et vice-doyens), la FÉÉCUM (Fédération des étudiantes et des étudiants du campus universitaire de l'Université de Moncton) et le Comité des programmes estiment que plusieurs options dans plusieurs plateformes, dont Clic, ne correspondent pas aux bonnes pratiques pédagogiques;

**Considérant qu'il existe** plusieurs stratégies permettant l'évaluation des apprentissages chez les étudiantes et les étudiants;

Il est résolu :

« que, pour l'année universitaire 2020-2021, le Sénat académique interdise l'utilisation des deux options suivantes offertes dans une plateforme électronique lors des épreuves de contrôle minutées et non minutées dans un cours, soit (1) l'empêchement du retour aux questions précédentes et (2) le minutage individuel de chaque question, et que l'interdiction entre en vigueur au plus tard le 5 novembre 2020. »

En terminant, j'aimerais vous remercier toutes et tous pour votre engagement et vos efforts envers notre objectif de donner à nos étudiantes et étudiants la meilleure expérience universitaire. Je vous remercie également pour votre collaboration habituelle.

## Annexe

### **Évaluations en ligne et options pour éviter le plagiat et la tricherie**

Mélanie Roy, Chantal Bouchard, Stéphanie DeGrâce et Monica Lanteigne,  
Groupe des technologies de l'apprentissage (GTA) – le 21 octobre 2020

Certaines options dans Clic permettent de réduire le nombre de cas de plagiat ou de tricherie. Toutefois, il est important de réfléchir à l'impact de ces options sur le stress ou la performance des étudiantes et étudiants.

Par exemple, malgré le fait qu'empêcher le retour en arrière lors d'une évaluation en ligne puisse décourager une étudiante ou un étudiant de tricher et d'envoyer ses réponses à d'autres, cette pratique peut avoir un impact important sur celles et ceux qui souhaitent réviser leurs réponses à la fin ou qui préfèrent commencer par les questions plus simples au début et s'attaquer aux questions plus complexes à la fin.

Bien qu'en général, en face à face ou lors d'une évaluation en ligne, l'étudiante ou l'étudiant ait un délai à respecter pour compléter son examen, on suggère une minuterie globale pour l'ensemble de l'évaluation de manière à lui permettre de consacrer plus ou moins de temps à certaines questions, selon sa propre facilité à les résoudre. Il faut également prendre en considération que la compétence en littératie numérique varie d'une personne à l'autre et qu'elle peut accroître le niveau de stress chez une étudiante ou un étudiant lorsqu'un délai trop court est imposé.

Il existe tout de même plusieurs options permettant de réduire la tricherie et les cas de plagiat chez les étudiantes et étudiants. Vous trouverez quelques suggestions ci-dessous :

#### **Importance de la prévention et de la sensibilisation**

- Mettez sur la conscience. Consacrez quelques minutes à une discussion avec vos étudiantes et étudiants sur l'intégrité académique et les risques du plagiat sur leurs études et surtout sur leur avenir. Cette discussion peut se faire sous forme d'activités de groupe ou de présentation d'exemples et de cas. Par exemple :
  - Discutez de l'[intégrité académique](#) avec les étudiantes et étudiants.
  - Parlez des [conséquences](#) du plagiat.
  - Faites signer un contrat sur l'intégrité académique.
  - Créez, de façon collaborative, un code d'honneur.
  - Soulignez l'impact de leurs choix sur le marché du travail (p. ex., elles et ils n'auront pas les compétences nécessaires pour accomplir le travail).
  - Révisez la [responsabilité liée à l'intégrité intellectuelle](#).
  - Donnez des exemples de comportements malhonnêtes.
- Préparez un petit questionnaire au début du cours sur le plagiat et la tricherie.
- Insérez les liens vers [les règlements et les politiques](#) dans vos contenus de cours.

- Demandez-leur d'[écouter les vidéos](#) à ce sujet sur le site de l'Université de Moncton et discutez-en avec eux.

### **Rédigez des consignes d'évaluation claires et transparentes**

- Rédigez les consignes et les directives à partager avec les étudiantes et étudiants avant l'évaluation en fonction du mode d'évaluation proposé.
- Indiquez les délais et les autres restrictions de l'évaluation et ce qui se passera en cas de retard.
- Rappelez aux étudiantes et étudiants si l'évaluation est individuelle ou de groupe.
- Rappelez aux étudiantes et étudiants les consignes sur le plagiat et les répercussions possibles.
- Indiquez clairement ce qui est permis ou non (manuel de cours, recherche sur le web, etc.).
- Référez-vous au [Guide de mise en œuvre du règlement sur la fraude : Guide de la professeure ou du professeur](#).

### **Utilisez une variété de stratégies d'évaluation**

- Projet personnel (journal de bord, portfolio, etc.) impliquant que l'étudiante ou l'étudiant doit s'appuyer sur ses expériences personnelles pour effectuer le travail.
- Études de cas.
- Projet de recherche où chaque étudiante ou étudiant doit remettre le thème de sa recherche au début.
- Synthèse ou projet créatif : rédaction, carte conceptuelle, création d'une vidéo.
- Réponse à l'oral : présentations orales dans une réunion Teams ou réponses à une question à l'oral dans les outils *Évaluation* et *Boîte de dépôt* de Clic.
- Approche par problèmes.
- Pour les travaux ou les évaluations avec calculs, exigez une photo de leur calcul (partagez [ce guide](#) avec vos étudiantes et étudiants pour obtenir des photos de qualité).
- Posez des questions sur le raisonnement de l'étudiante ou de l'étudiant (Pourquoi avez-vous utilisé cette formule plutôt qu'une autre ? Quelle hypothèse pouvez-vous faire en examinant votre réponse ?).
- Proposez des travaux décomposés en plusieurs étapes avec des dates de remise différentes.

### **Autres trucs et astuces**

- Questionnez souvent les étudiantes et étudiants pour vous assurer qu'elles et ils ont bien saisi la matière.
- Offrez régulièrement des évaluations formatives afin que les étudiantes et étudiants soient le plus à l'aise possible avec la matière enseignée, les technologies utilisées et le processus d'évaluation du cours.
- Assurez-vous que vos examens ne sont pas trop longs.
- Développez des banques de questions aléatoires assez grandes pour vos examens et mélangez les choix de réponses.

- Créez plusieurs versions d'une même question ayant le même niveau de difficulté (p. ex., mêmes questions, mais une différente mise en situation; mêmes questions, mais des données différentes avec lesquelles l'étudiante ou l'étudiant doit faire un calcul).
- Créez des groupes de questions avec des niveaux de difficulté différents.
- Faites une rotation entre les examens ou les sections d'examen chaque session.
- N'utilisez pas la même évaluation d'une année à l'autre.
- Désactivez les outils que vous n'utilisez pas pendant l'examen (p. ex., *Contenu* ou *Discussion*).

## Ressources

Comité sur l'intégrité intellectuelle. <https://www.umoncton.ca/integrite/>

La fraude et le plagiat. Université de Moncton. <https://www.umoncton.ca/integrite/node/60>

Outils en ligne, articles, livres et sites web. Université de Moncton. <https://www.umoncton.ca/integrite/node/44>

Responsabilités du corps professoral envers le corps étudiant. <https://www.umoncton.ca/integrite/node/42>